



Conseil de sécurité

Distr. générale
19 juin 2008
Français
Original : anglais

Vingt-sixième rapport présenté par le Secrétaire général en application du paragraphe 14 de la résolution 1284 (1999)

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application du paragraphe 14 de la résolution 1284 (1999) du Conseil de sécurité, par lequel ce dernier m'a prié de lui faire rapport tous les quatre mois sur la façon dont l'Iraq s'acquitte de ses obligations touchant le rapatriement ou le retour de tous les nationaux du Koweït et d'États tiers ou, éventuellement, de leurs dépouilles mortelles, et de lui faire rapport tous les six mois sur la restitution de tous les biens koweïtiens, y compris les archives, saisis par l'Iraq. Depuis juin 2006, la fréquence des rapports sur la façon dont l'Iraq s'acquitte de ses obligations touchant le rapatriement ou le retour de tous les nationaux du Koweït et d'États tiers ou, éventuellement, de leurs dépouilles mortelles est passée de quatre à six mois (voir S/2006/468 et S/2006/469). Le présent rapport, comme les deux précédents, porte sur les deux questions, à savoir le rapatriement ou le retour de tous les nationaux du Koweït et d'États tiers, d'une part, et la restitution des biens koweïtiens, d'autre part. J'ai présenté mon vingt-cinquième rapport (S/2007/712) en décembre 2007.

2. Après le décès prématuré de l'Ambassadeur Yuli Vorontsov en décembre 2007, et après des consultations avec les parties concernées, j'ai nommé l'Ambassadeur Gennady Tarasov, de la Fédération de Russie, Coordonnateur de haut niveau chargé du rapatriement des Koweïtiens et citoyens d'États tiers portés disparus, ou éventuellement de leurs dépouilles mortelles, et des biens koweïtiens disparus, y compris les archives saisies par l'Iraq. Sa nomination a pris effet le 24 avril 2008.

3. Dans une lettre datée du 26 mars 2008 (S/2008/206), le Conseil de sécurité a demandé que lui soit soumis, 12 mois après la nomination du Coordonnateur de haut niveau, un rapport de synthèse qui évalue les progrès accomplis pendant cette période et ceux pouvant l'être à l'avenir et qui indique aussi quelles sont les conditions à réunir et quelle est la période de temps nécessaire pour que le mandat puisse être rempli. Le Coordonnateur de haut niveau remplira ses fonctions en tenant compte de la demande du Conseil de sécurité.



II. Aperçu

4. Les questions couvertes par le présent rapport étaient inscrites à l'ordre du jour des réunions récentes du Conseil de coopération du Golfe, de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) et de la Conférence ministérielle élargie des pays voisins de l'Iraq. À sa cent sixième session, tenue à Riyad, le 1^{er} mars 2008, le Conseil ministériel du Conseil de coopération du Golfe a engagé l'Organisation des Nations Unies à continuer de s'efforcer de régler les questions en suspens, s'agissant en particulier des archives nationales koweïtiennes et du sort de tous les nationaux du Koweït et d'États tiers encore détenus ou portés disparus.

5. La onzième session de la Conférence islamique au sommet tenue à Dakar les 13 et 14 mars 2008 a fermement condamné le meurtre de prisonniers de guerre koweïtiens et de ressortissants d'autres pays par l'ancien régime iraquien. Elle a également condamné la dissimulation de ces crimes, par ce régime, pendant plus de 10 ans, considérée comme une violation du droit humanitaire international. Elle a demandé que les auteurs de ces crimes contre l'humanité soient poursuivis et invité le Coordonnateur de haut niveau des Nations Unies et toutes les parties concernées à continuer à coopérer avec le Comité international de la Croix-Rouge afin de découvrir le sort des Koweïtiens portés disparus.

6. Le communiqué final de la Conférence ministérielle élargie des pays voisins de l'Iraq, à laquelle ont participé également des représentants de l'Égypte et du Bahreïn, ainsi que des membres permanents du Conseil de sécurité et du Groupe des Huit, et qui a eu lieu à Koweït le 22 avril 2008, a condamné l'agression et les crimes de guerre de l'ancien régime iraquien contre le peuple iraquien, la République islamique d'Iran et le Koweït; a condamné également le meurtre de prisonniers de guerre koweïtiens et de ressortissants d'autres pays par l'ancien régime iraquien, et la dissimulation par ce régime de ces crimes, pendant plus de 10 ans, considérée comme une violation du droit humanitaire international; et a accueilli avec satisfaction les mesures prises par l'Iraq pour traduire en justice les auteurs de ces crimes. La Conférence ministérielle élargie a également salué la nomination de l'Ambassadeur Gennady Tarasov comme Coordonnateur de haut niveau des Nations Unies et salué les efforts de son prédécesseur, feu l'Ambassadeur Yuli Vorontsov, et les résultats qu'il a obtenus grâce à son travail sur cette question humanitaire. Elle a invité les parties concernées à continuer à coopérer avec le Comité international de la Croix-Rouge afin de découvrir le sort des citoyens koweïtiens et autres portés disparus.

III. Activités récentes concernant le rapatriement et le retour de tous les nationaux du Koweït et d'États tiers ou de leurs dépouilles mortelles

7. Dans une lettre datée du 29 janvier 2008, le Représentant permanent du Koweït auprès de l'Organisation des Nations Unies a indiqué que le nombre total de prisonniers de guerre koweïtiens et de ressortissants de pays tiers (Égyptiens, Iraniens, Libanais, Omanais et Saoudiens) dont les dépouilles mortelles avaient été identifiées par les autorités koweïtiennes s'élevait à 235 (voir annexe). Les dossiers correspondants sont officiellement clos.

8. Après sa nomination, le Coordonnateur de haut niveau s'est rendu à New York du 20 au 24 mai pour tenir de premières consultations concernant son mandat et son programme de travail. Il a rencontré le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. B. Lynn Pascoe; le Président du Conseil de sécurité (le Représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord); les Représentants permanents des États-Unis d'Amérique, du Koweït et de l'Iraq; et d'autres hauts responsables. Ses interlocuteurs ont exprimé l'espoir qu'il pourrait faciliter un règlement pratique et définitif des questions relevant de son mandat et lui ont offert leur soutien et leur coopération.

9. Le Représentant permanent de l'Iraq a déclaré au Coordonnateur de haut niveau que son gouvernement comprenait pleinement combien il était important, pour les familles des Koweïtiens et de ressortissants d'États tiers disparus, d'avoir des précisions sur le sort de leurs proches et de leur donner une sépulture décente. L'Iraq n'avait aucun intérêt à conserver des archives koweïtiennes et ne le souhaitait aucunement. Selon le Représentant permanent de l'Iraq, ces archives avaient apparemment été détruites par le feu durant les derniers jours de l'ancien régime. Néanmoins, si des documents et d'autres biens appartenant au Koweït étaient jamais découverts, ils lui seraient immédiatement restitués. Il a dit que le Gouvernement iraquien était désireux de trouver, au niveau bilatéral, avec le Gouvernement koweïtien, une solution aux problèmes relevant du mandat énoncé au paragraphe 14 de la résolution 1284 (1999) du Conseil de sécurité.

10. Du 25 au 29 mai, le Coordonnateur de haut niveau s'est rendu au Koweït, où il a rencontré le Premier Vice-Ministre des affaires étrangères, M. Khaled Al-Jarallah. Il a également rencontré le chef du Département des organisations internationales au Ministère koweïtien des affaires étrangères, le chef et plusieurs membres de la Commission nationale koweïtienne chargée des questions relatives aux personnes disparues et aux prisonniers de guerre (Commission koweïtienne des personnes disparues) ainsi que le Directeur général de la Kuwait Airways Corporation (KAC), la compagnie aérienne koweïtienne, et d'autres personnalités koweïtiennes.

11. Le Premier Vice-Ministre des affaires étrangères a remercié l'Ambassadeur Tarasov d'avoir accepté le poste de Coordonnateur de haut niveau, se chargeant ainsi d'une tâche importante et délicate. Il a remercié le Conseil de sécurité de continuer à s'intéresser à la question humanitaire du sort des prisonniers de guerre koweïtiens et ressortissants de pays tiers. Il espérait que le Coordonnateur serait en mesure de parvenir à des résultats définitifs concernant cette question, le retour des archives koweïtiennes et plusieurs questions encore en suspens intéressant la KAC.

12. L'Ambassadeur Tarasov a été informé de la cinquante-septième session du Sous-Comité technique de la Commission tripartite, qui s'est tenue le 27 mai au Koweït. Cette session était présidée par le Comité international de la Croix-Rouge; des représentants de l'Arabie saoudite, des États-Unis, de l'Iraq, du Koweït et du Royaume-Uni y ont participé.

13. Les membres de la Commission koweïtienne des personnes disparues ont exprimé l'espoir prudent que des faits positifs se produiraient peut-être dans un avenir proche, après la longue période de latence constatée dans les opérations de recherche et d'exhumation, en Iraq, en raison des conditions de sécurité difficiles dans ce pays. Selon la Commission, l'Iraq avait informé le Koweït que des habitants de la zone de Ramadi avaient accepté d'aider à situer des tombes où reposeraient une quinzaine de prisonniers de guerre koweïtiens. Les formalités juridiques

requis par la loi iraquienne pour l'exhumation avaient été remplies. Les autorités iraqiennes tenteraient d'exhumer les corps et de les restituer au Koweït. Si cela s'avérait irréalisable, des équipes koweïtiennes pourraient ultérieurement être dépêchées en Iraq.

14. On s'attendait également à des progrès dans la localisation des sépultures des prisonniers de guerre koweïtiens exécutés par les troupes iraqiennes au Koweït, et figurant sur la liste des disparus koweïtiens et ressortissants de pays tiers. L'Iraq a trouvé et interrogé des témoins qui ont accepté de se rendre au Koweït et d'indiquer où se trouvaient ces sépultures. Ces témoins ont reçu des autorités koweïtiennes l'assurance qu'ils ne seraient pas poursuivis.

15. Le Coordonnateur de haut niveau a également été informé que le Koweït avait reçu des informations selon lesquelles plusieurs charniers, situés à Salman Pak, Karbala, Nassiriya et Samawa, bien qu'ayant été déjà examinés (des corps en ont été exhumés en 2004 et restitués au Koweït), pourraient toujours contenir les dépouilles de Koweïtiens et de ressortissants de pays tiers. Cependant, les conditions de sécurité actuelles dans ces zones interdisaient de telles fouilles.

16. Le Koweït espère que les renseignements complémentaires sur la localisation des tombes de prisonniers de guerre koweïtiens pourraient être obtenus d'un témoin se trouvant en Iraq et qui avait témoigné devant la Haute Cour iraquienne concernant l'exécution de ressortissants koweïtiens. L'affaire a été évoquée dans les journaux koweïtiens.

17. Des membres de la Commission koweïtienne des personnes disparues ont été informés que des mesures spécifiques avaient été prises par les États-Unis afin d'obtenir des images satellites de plusieurs lieux d'inhumation en Iraq (par analyse comparative) et de communiquer ces données au Koweït. Ces informations pourraient aider à situer avec une plus grande précision les sépultures qui pourraient contenir les dépouilles de prisonniers de guerre koweïtiens et de ressortissants de pays tiers.

18. Après le Koweït, le Coordonnateur s'est rendu en Arabie saoudite. Sept ressortissants saoudiens sont toujours portés disparus. Il s'est également rendu au siège de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) à Djedda et au Conseil de coopération du Golfe (CCG) à Riyad.

19. L'Ambassadeur Tarasov a évoqué des questions ayant trait à son mandat avec le Vice-Ministre des affaires étrangères chargé des affaires politiques, le Prince Turki bin Mohamed bin Saud Al Kabeer. Le Prince Turki a souligné que l'Arabie saoudite était membre de la Commission tripartite et participait activement au règlement de ces questions. Il a assuré le Coordonnateur de son soutien constant à l'action menée par ce dernier. L'Ambassadeur Tarasov a également rencontré le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques du CCG, M. Abdulkarim Al-Hamadi. Le Coordonnateur de haut niveau a été informé que le CCG maintiendrait à l'ordre du jour la question des ressortissants du Koweït et de pays tiers portés disparus et celle des archives koweïtiennes tant qu'elles n'auraient pas été réglées.

20. À Djedda, le Coordonnateur de haut niveau a été reçu par le Secrétaire général de l'Organisation de la Conférence islamique, M. Ekmeleddin Ihsanoglu, et a rencontré le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, M. Izzat Mufti. Le Secrétaire général de l'OCI a exprimé son soutien à la mission du Coordonnateur de haut niveau et invité toutes les parties intéressées à déployer des efforts concertés

pour apporter une solution définitive à tous les problèmes en suspens conformément aux résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies.

21. Lors des réunions qu'il a tenues avec ses interlocuteurs, le Coordonnateur a clairement précisé qu'il considérait que sa mission avait un caractère strictement humanitaire. Conformément à la résolution pertinente du Conseil de sécurité, il existe une obligation à la fois juridique et morale de rapatrier les ressortissants du Koweït et de pays tiers ou de restituer leurs dépouilles mortelles à leur famille, et de déterminer le sort des archives et autres biens koweïtiens disparus. L'Ambassadeur Tarasov a invité toutes les parties concernées – l'Iraq, le Koweït et les autres membres de la Commission tripartite et les organisations régionales – à déployer de nouveaux efforts concertés pour obtenir dès que possible des résultats concrets et pratiques. À cette fin, il importe au plus haut point de faire preuve de compréhension et de bonne volonté. Le Coordonnateur a déclaré qu'il se réjouissait à la perspective de faciliter ces efforts en toute bonne foi. Il a manifesté son intention d'effectuer, en collaboration avec les autorités iraqiennes, une visite en Iraq dans un proche avenir.

22. L'Ambassadeur Tarasov a été informé que le sort du militaire américain porté disparu, le capitaine Michael Scott Speicher, demeurait inconnu et que la question avait été évoquée lors des réunions de la Commission tripartite et de son comité technique.

IV. Activités récentes concernant la restitution de biens koweïtiens

23. Les archives nationales koweïtiennes n'ont pas été retrouvées. Les responsables koweïtiens ont souligné qu'il importait de déterminer leur emplacement. On sait que les documents disparus appartenaient aux services de l'Amiri Diwan, au Conseil des ministres et à plusieurs ministères koweïtiens. J'appelle de nouveau les gouvernements et les personnes qui sauraient ce qu'il en est advenu ou auraient des indications sur l'endroit où ils se trouvent à se manifester.

24. Dans une lettre datée du 2 juin 2008, le Représentant permanent du Koweït auprès de l'Organisation des Nations Unies a informé le Coordonnateur de haut niveau que les autorités koweïtiennes avaient reçu de l'ambassade de l'Iraq au Koweït un mémorandum faisant part de l'intention de l'Iraq de restituer des centaines d'enregistrements destinés à la radio et à la télévision et qui font apparemment partie des archives koweïtiennes. Il était indiqué dans cette lettre que ces articles avaient été saisis lors de l'invasion du Koweït par le précédent régime iraquien. Il appartiendra aux autorités koweïtiennes de déterminer si les articles en question font partie de ce que le Koweït considère être ses archives d'État, mais ce fait donne à espérer que d'autres articles et documents koweïtiens essentiels pourront être retrouvés.

25. Des représentants de la Koweït Airways Cooperation (KAC) ont fait savoir au Coordonnateur qu'ils ne considéraient pas close l'affaire des pièces détachées appartenant à la KAC qui se seraient trouvées à bord de l'appareil iraquien stationné à l'aéroport international Queen Alia en Jordanie (S/2007/321, par. 16 à 19). J'ai exprimé mon avis sur la question dans mon vingt-quatrième rapport (S/2007/321, par. 25). J'espère que les parties concernées s'efforceront de parvenir à un accord constructif en vue du règlement de cette question.

V. Observations

26. Je tiens à rendre hommage à l'Ambassadeur Yuli Vorontsov, actuellement décédé, pour la contribution remarquable qu'il a apportée à l'Organisation des Nations Unies en sa qualité de Coordonnateur de haut niveau (2000-2007) et, avant cela, en sa qualité de Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies (1990-1994). L'Ambassadeur Vorontsov n'a épargné aucun effort dans l'exercice du mandat qui lui avait été confié au paragraphe 14 de la résolution 1284 (1999) du Conseil de sécurité. Il s'est acquitté de ce mandat avec dévouement, détermination et respect pour les peuples koweïtien et iraquien. Tout ceux qui l'ont connu garderont de lui un souvenir empreint d'admiration.

27. Le Coordonnateur de haut niveau récemment nommé, l'Ambassadeur Gennady Tarasov, a déjà commencé à exercer ses fonctions officielles. Au cours de toutes les réunions qu'il a tenues à New York, au Koweït et en Arabie saoudite, il a été bien reçu et a établi de bons rapports avec les principaux protagonistes, ce qui devrait lui être utile lors des activités qu'il sera appelé à mener. Je lui fais entièrement confiance pour mener à bien sa mission, qui vise à faciliter le règlement des problèmes en souffrance depuis la fin de la guerre du Golfe.

28. Pour que son mandat soit couronné de succès, le Coordonnateur aura besoin de l'entière coopération et de la participation concrète de tous les intéressés. Je m'associe sans réserve à l'appel lancé par l'Ambassadeur Tarasov pour demander à toutes les parties de déployer de nouveaux efforts concertés en vue d'obtenir dès que possible des résultats concrets. La contribution de l'Iraq est essentielle pour mettre un terme à cette tragédie humaine de longue date concernant le sort des disparus et pour retrouver les archives. Je suis heureux que l'Iraq ait fait preuve de sensibilité et de compréhension et manifesté son intention sincère de contribuer au règlement des affaires en suspens.

29. Les signes laissant entrevoir que de nouveaux progrès pourraient être accomplis dans le rapatriement des dépouilles mortelles des personnes inscrites sur la liste des disparus sont encourageants. J'espère que de nouveaux faits positifs se produiront dans les semaines et mois à venir.

30. Je tiens à exprimer ma gratitude aux membres du Conseil de sécurité pour l'attention qu'ils continuent d'accorder au problème des personnes et biens koweïtiens disparus ainsi que pour le soutien qu'ils apportent au Coordonnateur dans l'exercice de ses activités. Je remercie l'Organisation de la Conférence islamique, la Ligue des États arabes et le Conseil de coopération du Golfe de leur collaboration concernant cette question très importante pour l'État du Koweït et de leur appui à l'action menée par le Coordonnateur. Je tiens aussi à remercier le Comité international de la Croix-Rouge de soutenir les efforts que nous déployons pour régler cette question sensible.

31. Le Coordonnateur de haut niveau travaillera en étroite collaboration avec la Commission tripartite, présidée par le Comité international de la Croix-Rouge, et avec les Gouvernements koweïtien et iraquien. Je me félicite de l'intention exprimée par l'Ambassadeur Tarasov de se rendre en Iraq et de continuer à rechercher la coopération de ce pays dans l'exécution de son mandat.

Annexe

Noms des ressortissants du Koweït et de pays tiers dont les dépouilles ont été identifiées

1. Saad Meshal Aswad Salamah Al-Enezi
2. Ahmed Abdullah Abdulrasul Al-Ghallaf
3. Saleh Ali Said Al-Hayani
4. Enam Said Ahmad Said Ismail Al-Edan
5. Abdullatif Hussein Al-Waheb
6. Naser Hussein Omaran Al-Enezi
7. Mahmoud Sayed Reda Sayed Hasan
8. Faihan Mohammad Laili Al-Mutairi
9. Nasser Sherif Fahed Al-Khalidi
10. Daad Omar Al-Hariri (Libanais)
11. Jassem Hamid Abdallah Al-Samak
12. Safah Ibjad Aloush Al-Mutairi
13. Lafi Faihan Mohammad Laili Al-Mutairi
14. Abdul Rahman Saad Marzook Al-Otaibi
15. Mohammed Gazai Saad Ali Al-Mutairi
16. Farhan Harbi Saket Al-Dhafiri
17. Obaid Falah Husaini Al-Mutairi
18. Hamad Mohammad Ghuneim Al-Ajami
19. Taleb Amin Jassem Saleh
20. Fahed Sulayman Aswad Al-Enezi
21. Fahed Akil Rakan Al-Zufayri (Saoudien)
22. Misfir Mhana Misfir Al-Sharifa Al-Hayani
23. Nasser Ayed Duhayran Al-Oteibi
24. Mohammad Nasser Sharid Al-Ajami
25. Assal Turki Kusayman Al-Ajami
26. Abdallah Sulayman Abdallah Al-Amir
27. Abdulaziz Yussef Abdulaziz Alyamani
28. Amer Deydan Ali Al-Ajami
29. Sobhi Khalil Nousouhi Haydar (Libanais)
30. Raja Hamud Saleh Al-Sahli

31. Khaled Saleh Al-Tuwaygeri
32. Adel Fahed Hamad Al-Hamad
33. Fahed Khalifa Jadlan Al-Mutayri
34. Salem Obeid Abdallah Al-Mutayri
35. Shojah Madi Omar Al-Ajami
36. Habib Saleh Al-Zaqah
37. Ali Abdallah Ali Al-Duwaysan
38. Maayuf Jaber Sahud Al-Harbi
39. Yaccoub Yussef Bader Al-Ustaz
40. Mansour Tulayhan Samar Al-Mutayri
41. Hamad Humaydi Ghazi Al-Otaibi
42. Mohsen Mohammad Mohsen Al-Ajami
43. Rajeh Zeyab Bedah Nahar Al-Mutayri
44. Mansour Faleh Nasser Al-Thaqeb
45. Ahmad Mahmoud Al-Hattab (Égyptien)
46. Jaber Helal Shedid Al-Shemary
47. Falah Jaser Saad Guniman Al-Mutayri
48. Jatly Mohammad Mejaed Al-Mutayri
49. Husain Salem Faza Al-Shamry
50. Khalifa Trak Suliman Al-Shamry
51. Adel Faleh Satam Al-Fadly
52. Adnan Mohamad Bahbahani
53. Tareq Falah Alaeban Al-Shamry
54. Hamoud Nafel Saeid Al-Harshany
55. Nabil Ali Ramadan Bushehry
56. Mutlaq Ali Salman Al-Adwani
57. Waleed Saad Mubarak Al-Asaf
58. Abdulah Fares Ayed Al-Shamry
59. Bader Nahar Mefrij Al-Mutayri
60. Matar Saket Mater Al-Mayai Al-Anezi
61. Waleed Ayoub Ismail Bander
62. Helal Saleh Malis Al-Mutayri
63. Abdulaziz Abdullalif Abdulaziz Al-Kharaz
64. Mubarak Saleh Herzan Malis Al-Mutayri

65. Hamoud Ebrahim Harfan Al-Sahly
66. Saad Murshid Jasir Al-Barazi
67. Raeid Abdulla Khalil Burashid
68. Saleh Hamoud Mansour Hamoud
69. Abdulmehdi Mehdi Ali Tahir
70. Hussam Mohammad Abdulmohsen Al-Oseimi
71. Abdalla Al-Oweyhan
72. Hussein Mohammad Jomah
73. Hassan Abdulmohsen Al-Ali
74. Mohammad Makboul Al-Otaibi
75. Ali Hassan Awad Al-Azmi
76. Hamoud Nassir Baanoun El-Enezi
77. Khalaf Akil Ali Al-Dhafiri
78. Saad Bashir Mubarak Al-Rashidi
79. Mohammad Rashid Nabi Al-Duwaila
80. Nawaf Abdulla Farraj Al-Mutairi
81. Saleh Mathal Jasser Al-Mutairi
82. Mohammad Ahmad Shafer Al-Sharifi
83. Abdulla Deydan Kazar Al-Dhafiri
84. Maged Jaber Fyhan El-Enezi
85. Tarek Mohammad El-Qahtany
86. Meshal Jazza El-Enezi
87. Fawzy Ali Ebrahim Al-Mulla
88. Saleh Naser Al-Khenah
89. Esam Yaccoub Saadallah
90. Meshal Yussef Ali Reda
91. Hany Ahmed Al-Musilikh
92. Ahmed Ali Al-Kandary (Iranien)
93. Abdulaziz Ali Mohammad Al-Khanini
94. Fauzi Ebrahim Abdullatif Al-Abed Al-Jalil
95. Mohammad Naeif Muthri Al-Shamry
96. Jamal Mubarak Muwanas Al-Muwanas
97. Salah Jassem Mandani Qassem Ghullam
98. Abdullah Shafi Hafiz Al-Shagban Al-Ajami

99. Qadir Abdulrahman Jassem Mustafa
100. Ismail Ebrahim Mohammad A. Al-Kandary
101. Yacoub Hussein Ali Akbar
102. Mohammad Ali Saleh Al-Zaqah
103. Ahmad Abdulla Mustafa Hadi
104. Waleed Feiruz Yaqout Al-Manea
105. Mohammad Ahmad Mohammad Al-Rashed
106. Saoud Abdulaziz Furaih Al-Kouh
107. Khaled Abdulaziz Furaih Al-Kouh
108. Ali Mohammad Ali Salem
109. Adnan Feiruz Yacout Al-Manea
110. Fahed Ali Kamikh Al-Dehani
111. Hani Feiruz Yacout Al-Manea
112. Mohammad Mutlaq Rumeih Al-Bathali
113. Hamad Muajeb Saad Al-Ajmi
114. Mutlaq Abdallah Mutlaq Al-Hajr Al-Mutairi
115. Zakaria Abdulqader Mohammad Al-Qaderi
116. Ahmad Saleh Aboud Al-Enezi
117. Ajmi Awajah Rashid Al-Rashidi
118. Shaker Abdallah Mohammad Al-Jedi
119. Nabil Mohammad Hassan Al-Sharaf
120. Hamoud Marzook Thamer Al-Fadly
121. Khaled Hussein Aoun Al-Atiyah
122. Maysam Rawdan Adnan Jodah Al-Shamry
123. Mohammad Hamoud Ayed Al-Aqail
124. Mohammad Jassem Khalf Al-Thanian
125. Mohammad Mrzook Mohammad Al-Mrzook
126. Mutlaq Abdul Rahman Mutlaq Al-Khalidi
127. Housain Mohammad Hosain Adab
128. Talal Hadi Al-Otaibi
129. Khaled Nasser Fahd Al-Ajami
130. Abdul Razzaq Abdullah Mubarak Al-Fawzan
131. Ali Husain Naserallah Boshahryary (Iranien)
132. Saoud Manea Mohammad Tahous

133. Khaled Ahmed Mohammad Al-Rashed
134. Hamoud Muhareb Ali Al-Shamry
135. Abdullah Fahm Moatesh Al-Mutairi
136. Srour Falah Srour Al-Rashaidi
137. Abdallah Wali Hizam Al-Shamry (non-Koweïtien)
138. Nasser Fahed Mohammad Al-Ajami
139. Fahed Wali Hizam Al-Shamry (non-Koweïtien)
140. Mohammad Faleh Abboud Al-Enezi
141. Faisal Ghali Ashwi Al-Dhafiri
142. Nasser Ali Nasser Al-Ajami
143. Nawaf Hamad Hussein Al-Ajami
144. Khaled Nasser Khaled Al-Subaii
145. Alnouri Khalaf Kuwayan Al-Dhafiri (Saoudien)
146. Mansour Awad Mansour Al-Ajami
147. Fahed Alhailam Musmar Al-Dhafiri
148. Jamal Abbas Ghaloum Hussein
149. Abdulkarim Ali Khaled Mohammad
150. Mousa Ebrahim Suleiman Al-Khalifi
151. Abdulaziz Ebrahim S. Al-Badyawi (Saoudien)
152. Abdulrazaq Dakhil Abdulrazaq Al-Tawalah
153. Hamad Mubarak Salem Al-Hajri
154. Khaled Ahmad Mubarak Al-Sharhan
155. Mohammad Serhan Aswad El-Enezi
156. Fahed Bashir Mubarak Al-Rashidi
157. Ahmad Abdulla Ahmad Al-Kandari
158. Dhafir Abdulhadi Dhafir Al-Rashidi
159. Hamdan Hamoud Ghazi Al-Otaibi
160. Mansour Faleh Nasser Al-Ajmi
161. Salah Ali Murshid Al-Rashidi
162. Meshal Obeid Hamdan Al-Otaibi
163. Hamoud Mohwis Saoud Al-Saidi
164. Mohammad Nasser Hazzah Al-Otaibi
165. Abdullah Salem Salem Gheith
166. Fahed Mohammad Abdulla Al-Khalidi

167. Faisal Zaid Sulaiman Al-Ajeel
168. Husam Ahmad Mohammad Al-Sayafi
169. Salah Abdulla Abdulrahman Al-Majid
170. Mohammad Ali Abdulla Burhameh
171. Nasser Mudaf Ahmad Khalfan
172. Safi Maatouk Aman Al-Felaij
173. Khaled Nouri Sulaiman Al-Qanai
174. Imad Yussef Saad Al-Rashid
175. Ahmad Hussein Bakr Al-Asfour
176. Ahmad Abdulrahman Abdulmohsen Al-Rifai
177. Khaled Ahmad Issa Matar
178. Ali Abdullatif Abdallah Al-Asfour
179. Imad Abdulwahab Hussein Al-Roumi
180. Sami Khalifa Ebrahim Al-Rashed
181. Esam Abdulwahab Hussein Al-Roumi
182. Salah Khalifa Abdalla Al-Derbas
183. Faisal Ahmad Hussein Al-Qattan
184. Jamal Abdul Hamid Essa Al-Attar
185. Mustafa Abdul Hamid Matar Al-Shatti
186. Shaheen Ahmad Majid Al-Shaheen
187. Fahed Ahmad Majid Al-Shaheen
188. Khaled Marzooq Zaid Al-Mutayri
189. Meshal Ahmad Thenian Al-Musailem
190. Ali Zaal Awad Al-Zufayri (Saoudien)
191. Abdallah Rahed Ahmad Al-Yacoub
192. Mohammad Naeif Abdallah Al-Enezi
193. Bader Abdallah Ahmad Al-Sharqawi
194. Mahmoud Naeif Abdallah Al-Enezi
195. Khaled Abdullatif Abdallah Al-Mari
196. Mohammad Yousef Said Albaloushi (Omanais)
197. Hussein Abdel Amir Ali Mohammad (Iranien)
198. Fahed Ahmad Abdulmohsen Al-Abdulkarim
199. Rashed Zayed Mutlaq Al-Duwailah
200. Adel Ahmad Abdulaziz Al-Raqim

201. Rashid Mazeid Said Al-Mutairi
202. Abdulla Abdullatif Abdulla Al-Asfour
203. Waleed Hamad Al-Fahed Al-Hamad
204. Mohammad Abed Ridha Abbas Ghaloum
205. Samir Jasem Mahmoud Al-Saffar
206. Aref Ebrahim Youssef Al-Dhowaihi (Saoudien)
207. Najim Taleq Saoud Al-Muweizri
208. Nasser Hazaa Zaid Alwaalan Al-Mutairi
209. Nasser Sulaiman Farah Al-Shamry
210. Hassan AbdulAziz Qumir Abdullah
211. Khaled Jassem Hamd Al-Derbas Al-Zaabi
212. Shehab Ahmed Shaker Ali
213. Mousa AbdulRidha Abbas Ghaloum
214. Madi Hameed Obaid Al-Mutairi
215. Zaid Saadi Zaid Al-Shamry
216. Hassan Guloum Hassan Sakkin
217. Hussein Abdullah Ahmed Al-Ghallaf
218. Salah Ali Saad Al-Khouder
219. Salah Abdullatif Farhan Al-Doukhi
220. Sayed Mohammad Sayed Ali Musalam
221. Abdul Amir Hussein Ahmad Al-Qattan
222. Adnan Safar Maarafi Maarafi
223. Mohammad Sayed Ali Hamza
224. Muwanas Mubarak Muwanas Al-Muwanas
225. Adel Ebrahim Mohammad Al-Murayshed
226. Murshed Julaydan Mohammad Al-Hamad
227. Khaled Hazzah Hamad Al-Fahed al-Hamad
228. Fayed Mohammad Ali Al-Ayadhi
229. Khalid Yousef Abdullah Essa
230. Khalifa Abdullah Fahad Al-Enezi
231. Jassem Mohammad Hamad al-Fawzan
232. Khaled Mohammad Farag Al-Shamri
233. Yussef Mohammad Hamad Al-Fawzan
234. Salem Amer Rashed Al-Doueri
235. Fayez Hussein Ali Nazer